



Enquête unifiée annuelle auprès des entreprises
Enquête annuelle des manufactures, 2001

Fabrication de boissons et de produits du tabac

SCIAN 312110-312220

Ces renseignements sont recueillis en vertu de la *Loi sur la statistique*, lois révisées du Canada, 1985, chapitre S19

En vertu de cette loi, il est obligatoire de remplir le présent questionnaire.

Ce document est confidentiel une fois rempli.

If you prefer to receive the questionnaire in English, please call us toll-free at **1 888 881-3666**

0121

Corriger au besoin les renseignements pré-imprimés en remplissant les cases ci-dessous:

ASMF00/GEFF01

0001	Raison sociale	0004	Adresse		
0002	Nom commercial	0005	Ville	0006	Province ou État
0003	À l'attention de	0053	Pays	0007	Code postal/Zip code
0008	Prénom de la personne-ressource	0028	Nom de famille de la personne-ressource		
0052	Veuillez déclarer pour:		0010	Langue préférée 2 <input type="radio"/> Français 1 <input type="radio"/> Anglais	

A - Introduction

Objet de l'enquête

Cette enquête sert à recueillir les données financières et d'exploitation nécessaires à la production de statistiques sur votre industrie. Pour plus d'information au sujet de l'objet de l'enquête, veuillez consulter le guide ci-joint.

Confidentialité

La loi interdit à Statistique Canada de publier des statistiques recueillies au cours de la présente enquête qui permettraient d'identifier une entreprise. **Les données déclarées dans le présent questionnaire resteront strictement confidentielles.** Elles serviront exclusivement à des fins statistiques et ne seront publiées que sous forme agrégée. Les dispositions de la *Loi sur la statistique* qui traitent de la confidentialité ne sont modifiées d'aucune façon par la *Loi sur l'accès à l'information* ou toute autre loi.

Veuillez remplir et retourner le(s) questionnaire(s) dans l'enveloppe ci-jointe dans les 30 jours suivant la réception de l'envoi. Le(s) questionnaire(s) peut (peuvent) être aussi retourné(s) à Statistique Canada par télécopieur au 1 888 883-7999. Merci.

Si vous avez besoin d'aide ou d'information supplémentaire, téléphonez-nous au 1 888 881-3666.

Nom de la principale personne qui a rempli ce questionnaire:		0013	_____		
0026		0054	Prénom		
<input type="radio"/> M. 2 <input type="radio"/> Mme 3 <input type="radio"/> Mlle		Nom de famille			_____
Titre: 0014		Adresse électronique: 0018		Site Web: 0020	
Numéro de téléphone: 0017 ()		Poste: 0027		Numéro de télécopieur: 0016 ()	
Signature: _____				Rempli le: 0015 AAAA MM JJ	
J'atteste que les renseignements fournis ici sont, à ma connaissance, complets et exacts.					

Directives générales

Lorsque les chiffres exacts ne sont pas disponibles, vos estimations les plus précises sont acceptables.

1. Le guide joint au présent questionnaire a été préparé afin de vous aider à le compléter. Les instructions sont numérotées et correspondent aux numéros du questionnaire.
2. Tous les montants déclarés doivent être arrondis en milliers de DOLLARS CANADIENS (\$'000 CAN) (p. ex. 55 417,40 \$ devient 55 \$).
3. Les pourcentages devraient être arrondis (p. ex. 37,3 % devient 37 %, 75,8 % devient 76 %).
4. Veuillez écrire lisiblement, à l'encre.
5. Le questionnaire dûment rempli peut être retourné à Statistique Canada par télécopieur au **1 888 883-7999**.

Statistique Canada tient à vous avertir que la transmission des renseignements par télécopieur peut poser un risque de divulgation. Toutefois, dès la réception des documents, Statistique Canada offrira le niveau de protection garanti pour tous les renseignements recueillis aux termes de la *Loi sur la statistique*.

B - Revenus

Veillez inclure:

- tous les revenus, provenant des livraisons domestiques ou exportées, reçus par cette unité commerciale;
- tous les revenus provenant des livraisons à d'autres unités de cette unité commerciale.

Veillez exclure:

- les taxes de vente fédérale et provinciales, droits et taxes d'accise;
- tous les revenus provenant d'unités commerciales situées à l'extérieur du Canada.

B-1 Sorties de l'activité manufacturière

La valeur des livraisons doit **exclure** les frais de livraison par des transporteurs à forfait ou publics, les taxes de vente, les taxes d'accise, les escomptes, les rabais et les retours sur ventes.

1. Les sorties de l'activité manufacturière sont déclarées (en tant que):

2056 1 Livraisons 2 Production 3 Autre (veuillez spécifier): 2057 _____

2. Déclarez-vous selon le prix de vente final: 2058 1 Oui 3 Non

Si la réponse est « non »,
veuillez préciser le mode d'évaluation: 2063 _____

3. Livraisons de produits de propre fabrication

Code des marchandises à l'usage de Statistique Canada	Unité de mesure	Quantité livrée	Valeur des livraisons (\$'000 CAN)
---	-----------------	-----------------	------------------------------------

Produits livrés en vrac (ou il n'y a pas de transfert sur acompte ou changement de propriétaire) pour fins de maturation/Mélange et/ou mise en bouteilles ne doivent pas être indiqués dans la Section B-1 mais la somme payée pour cette activité doit être indiquée sur la ligne 13 section C-2.

Section B-1 doit comprendre seulement les produits vendus ou transférés sur acompte.

Indiquez les ventes de déchets de carton et de verre au poste 13 section B-3

B-1 Sorties de l'activité manufacturière (suite)

3. Livraisons de produits de propre fabrication	Code des marchandises à l'usage de Statistique Canada	Unité de mesure	Quantité livrée	Valeur des livraisons (\$'000 CAN)
<p>Produits non-vieillis expédiés (vendus ou transférés sur acompte) pour maturation ou mélange subséquent - whisky de seigle (Rye), non-vieillis; whislies, autres que de seigle (Rye), non-vieillis; et rhum, non-vieillis.</p> <p>Produits mûris reçus (achetés ou transférés sur acompte) pour MISE EN BOUTEILLES seulement (aucun traitement subséquent) doivent être indiqués à la ligne 32 section C-5,9 section B-2 et 4 section D au besoin - whiskeys, rhum, et vin ou marc de raisin - vieilli(e)s.</p>			23001	25001
3.001 Mélasses	1703	Tonnes métriques		
3.002 Jus d'orange, non concentrés, non congelés	2009 19 6	Hectolitres	23002	25002
3.003 Jus de pamplemousse, non concentrés	2009 20 4	Hectolitres	23003	25003
3.004 Jus d'un seul agrume, autres que orange ou pamplemousse, non concentré	2009 30 8	Hectolitres	23004	25004
3.005 Jus de pomme, reconstitués	2009 70 3	Hectolitres	23005	25005
3.006 Jus de pomme, frais	2009 70 9	Hectolitres	23006	25006
3.007 Mélanges de jus de fruits, non concentrés	2009 90 2	Hectolitres	23007	25007
3.008 Levures mortes	2102 2	XXX	XXXXX	25008
3.009 Concentrés pour boissons gazeuses	2106 90 32	XXX	XXXXX	25009
3.010 Mélanges à ajouter aux boissons gazeuses à faible teneur en calories (équivalent de pérot à servir)	2106 90 33	Hectolitres	23010	25010
3.011 Mélanges à ajouter aux boissons gazeuses ordinaires (équivalent de prêt à servir)	2106 90 34	Hectolitres	23011	25011

B-1 Sorties de l'activité manufacturière (suite)

3. Livraisons de produits de propre fabrication	Code des marchandises à l'usage de Statistique Canada	Unité de mesure	Quantité livrée	Valeur des livraisons (\$'000 CAN)
3.012 Eau minérale naturelle	2201 10 1	Hectolitres	23012	25012
3.013 Eaux minérales et eaux gazéifiées autres que naturelle	2201 10 9	Hectolitres	23013	25013
3.014 Neige et eaux potables, autres que eaux minérales et gazéifiées, non sucrées ni aromatisées	2201 90 9	Hectolitres	23014	25014
3.015 Boissons gazeuses, ordinaires, 500 ml ou moins, en bouteilles à remplissage répété	2202 10 11 1	Hectolitres	23015	25015
3.016 Boissons gazeuses, ordinaires, 500 ml ou moins, en bouteilles à remplissage unique	2202 10 11 2	Hectolitres	23016	25016
3.017 Boissons gazeuses, ordinaires, 501-999 ml, en bouteilles à remplissage répété	2202 10 11 3	Hectolitres	23017	25017
3.018 Boissons gazeuses, ordinaires, 501-999 ml, en bouteilles à remplissage unique	2202 10 11 4	Hectolitres	23018	25018
3.019 Boissons gazeuses, ordinaires, 1 litre ou plus, en bouteilles à remplissage répété	2202 10 11 5	Hectolitres	23019	25019
3.020 Boissons gazeuses, ordinaires, 1 litre ou plus, en bouteilles à remplissage unique	2202 10 11 6	Hectolitres	23020	25020
3.021 Boissons gazeuses, ordinaires, en cannettes	2202 10 11 7	Hectolitres	23021	25021
3.022 Boissons gazeuses, ordinaires, mélanges de préparation (vrac)	2202 10 11 8	Hectolitres	23022	25022
3.023 Boissons gazeuses, à faible teneur en calories, 500 ml ou moins, en bouteilles à remplissage répété	2202 10 12 1	Hectolitres	23023	25023

B-1 Sorties de l'activité manufacturière (suite)

3. Livraisons de produits de propre fabrication	Code des marchandises à l'usage de Statistique Canada	Unité de mesure	Quantité livrée	Valeurs des livraisons (\$'000 CAN)
3.024 Boissons gazeuses, à faible teneur en calories, 500 ml ou moins, en bouteilles à remplissage unique	2202 10 12 2	Hectolitres	23024	25024
3.025 Boissons gazeuses, à faible teneur en calories, 501- 999 ml, en bouteilles à remplissage répété	2202 10 12 3	Hectolitres	23025	25025
3.026 Boissons gazeuses, à faible teneur en calories, 501- 999 ml, en bouteilles à remplissage unique	2202 10 12 4	Hectolitres	23026	25026
3.027 Boissons gazeuses, à faible teneur en calories, 1 litre ou plus, en bouteilles à remplissage répété	2202 10 12 5	Hectolitres	23027	25027
3.028 Boissons gazeuses, à faible teneur en calories, 1 litre ou plus, en bouteilles à remplissage unique	2202 10 12 6	Hectolitres	23028	25028
3.029 Boissons gazeuses, à faible teneur en calories, en cannettes	2202 10 12 7	Hectolitres	23029	25029
3.030 Boissons gazeuses, à faible teneur en calories, mélanges de préparation, en vrac	2202 10 12 8	Hectolitres	23030	25030
3.031 Boissons à l'orange, non gazeuses	2202 10 91	Hectolitres	23031	25031
3.032 Boissons aux fruits, autres que l'orange, non gazeuses	2202 10 99	Hectolitres	23032	25032
3.033 Bières, en petites bouteilles	2203 00 11	Hectolitres	23033	25033
3.034 Bières, en grosses bouteilles	2203 00 12	Hectolitres	23034	25034
3.035 Bières, en cannettes	2203 00 2	Hectolitres	23035	25035
3.036 Bières, sous pression	2203 00 3	Hectolitres	23036	25036

B-1 Sorties de l'activité manufacturière (suite)				
3. Livraisons de produits de propre fabrication	Code des marchandises à l'usage de Statistique Canada	Unité de mesure	Quantité livrée	Valeur des livraisons (\$'000 CAN)
3.037 Vins de raisins, mousseux	2204 1	Hectolitres	23037	25037
3.038 Vins de raisins frais sauf vins mousseux (y compris les vins enrichis en alcool) et moûts de raisin, en récipients d'une contenance n'excédant pas 2 litres	2204 21	Hectolitres	23038	25038
3.039 Vins de raisins frais sauf vins mousseux (y compris les vins enrichis en alcool) et moûts de raisin, en récipients d'une contenance excédant 2 litres	2204 29	Hectolitres	23039	25039
3.040 Cidre	2206 00 1	Hectolitres	23040	25040
3.041 Vin panaché (coolers)	2206 00 71	Hectolitres	23041	25041
3.042 Whisky de seigle (Rye), vieillis	2208 30 10 1	Litres d'alcool absolu	23042	25042
3.043 Whisky de seigle (Rye), non vieillis	2208 30 10 2	Litres d'alcool absolu	23043	25043
3.044 Rhum, vieillés	2208 40 00 1	Litres d'alcool absolu	23044	25044
3.045 Gin et genièvre	2208 5	Litres d'alcool absolu	23045	25045
3.046 Vodka	2208 6	Litres d'alcool absolu	23046	25046
3.047 Liqueurs	2208 7	Litres d'alcool absolu	23047	25047
3.048 Boissons rafraîchissantes d'eau-de-vie	2208 90 5	Litres d'alcool absolu	23048	25048

B-1 Sorties de l'activité manufacturière (suite)

3. Livraisons de produits de propre fabrication	Code des marchandises à l'usage de Statistique Canada	Unité de mesure	Quantité livrée	Valeur des livraisons (\$'000 CAN)
3.049 Eaux-de-vie, liqueurs, spiritueux, autres que de raisin, whiskies, rhum, gin, vodka, liqueurs, rafraîchissantes à base eau- vie	2208 90 9	Litres d'alcool absolu	23049	25049
3.050 Grains usés de brasseurs et distilleurs	2303 30 1	Tonnes métriques	23050	25050
3.051 Tabacs partiellement ou totalement écôtés, jaune clair de Virginie, séchés à l'air chaud	2401 20 1	Tonnes métriques	23051	25051
3.052 Côtes et miettes de tabac, séchées à l'air chaud	2401 30 1	Tonnes métriques	23052	25052
3.053 Cigares	2402 10 1	Milliers	23053	25053
3.054 Cigarettes, format régulier, à bouts filtres	2402 20 1	Milliers	23054	25054
3.055 Cigarettes, format régulier, à bouts unis	2402 20 2	Milliers	23055	25055
3.056 Cigarettes, grand format, à bouts filtres	2402 20 3	Milliers	23056	25056
3.057 Tabac, à cigarette	2403 10 2	Tonnes métriques	23057	25057
3.058 Bois de chauffage	4401 1	XXX	XXXXX	25058
3.059 Papier à cigarettes, en cahiers ou en tubes	4813 1	XXX	XXXXX	25059
3.060 Boîtes et caisses en papier ou carton ondulé	4819 1	XXX	XXXXX	25060

B.1 Sorties de l'activité manufacturière (suite)				
3. Livraisons de produits de propre fabrication	Code des marchandises à l'usage de Statistique Canada	Unité de mesure	Quantité livrée	Valeur des livraisons (\$'000 CAN)
20061 3.061 Tous autres produits livrés (préciser séparément les produits importants)	21061	22061	23061	25061
4. Valeur totale des livraisons de produits de propre fabrication				25999

Pour information seulement

B-1 Sorties de l'activité manufacturière (suite)

5. Si vous n'avez pu exclure les frais de livraisons effectuées par transporteurs publics ou contractuels, les taxes de vente, les taxes d'accise, les rabais et les retours sur ventes du montant de chacun des produits inscrits à la section **Livraisons de produits de propre fabrication**, veuillez indiquer ce montant

\$'000 CDN

2074	()
2053	
2059	
2054	

6. Montant reçu pour le **travail sur commande** (exécuté sur des matières et des produits appartenant à d'autres incluant d'autres unités commerciales de votre entreprise)

7. Montant reçu pour le **travail de réparation** (exécuté sur des matières et des produits appartenant à d'autres incluant d'autres unités commerciales de votre entreprise)

8. **Total des sorties de l'activité manufacturière** (somme des montants déclarés aux lignes 4 à 7)

B-2 Biens achetés pour la revente

9. Valeur totale des livraisons de biens achetés pour la revente (dans le même état qu'au moment de l'achat)

\$'000 CDN

2028	
------	--

10. Veuillez préciser ci-dessous les principaux produits et le pourcentage des livraisons de biens achetés pour la revente tels que déclarés à la ligne 9.

Produit	Code	2006	2007	2008	2009	%
Produit 1	2026					
Produit 2	2027					
Produit 3	2069					
Tous les autres produits	2076					
Total						100%

B-3 Tous les autres revenus d'exploitation

11. Revenus provenant de location et de location à bail

\$'000 CDN

2046	
2068	
2077	

12. Subventions d'exploitation des gouvernements (exclure les subventions d'investissement)

13. Tous les autres revenus d'exploitation qui ne sont pas mentionnés ci-dessus (p. ex. les revenus provenant de contrats de livraisons, redevances et droits de franchise)
Veuillez déclarer les revenus en intérêts et les dividendes à la ligne 15.

Total des revenus

14. **Total des revenus d'exploitation** (somme des montants déclarés aux lignes 8, 9 et 11 à 13)

\$'000 CDN

2080	
2097	
2098	

15. Revenus non liés à l'exploitation (p. ex. les revenus en intérêts et les dividendes)

16. **Total des revenus** (somme des montants déclarés aux lignes 14 et 15)
(ce montant doit correspondre au « Total des revenus » tel qu'indiqué dans votre État des résultats)

17. **Paiements échelonnés**

Les deux questions suivantes s'adressent aux unités commerciales qui fabriquent des produits nécessitant habituellement une très longue période de temps à compléter et d'importantes sommes d'argent (tels que navires, turbines):

17.1 Montant déclaré à la Section B-1, « Sorties de l'activité manufacturière », à la ligne 4 qui représente un paiement pour un travail effectué mais non livré.

2064	
------	--

17.2 Pourcentage de la ligne 17.1 reçu de: Sources canadiennes 2066 _____% Autres pays 2067 _____%

C - Dépenses

Veillez inclure: • toutes les dépenses encourues, par cette unité commerciale, à l'intérieur ou à l'extérieur du Canada.

Veillez exclure: • TPS/TVH, TVQ;
• toutes les dépenses encourues par des unités commerciales situées à l'extérieur du Canada.

Note: S'il vous est impossible d'exclure les TPS/TVH, TVQ de vos détails de frais, veuillez cocher ici

3001

C-1 Rémunération du travail

\$'000 CAN

<p>1. Salaires et traitements des employés (inclure le surtemps et les payes de vacances) Les employés sont des travailleurs pour qui vous remplissez un formulaire T4 - État de la rémunération payée de l'Agence des douanes et du revenu du Canada (autrefois Revenu Canada). Avant de répondre à cette question, veuillez consulter le guide pour connaître ce qui doit être inclus ou exclu.</p>	<p>3010</p>
<p>2. Part des avantages sociaux versée par l'employeur Avant de répondre à cette question, veuillez consulter le guide pour connaître ce qui doit être inclus ou exclu.</p>	<p>3040</p>
<p>3. Total de la rémunération du travail (somme des montants déclarés aux lignes 1 et 2)</p>	<p>3041</p>
<p>4. Contributions sociales aux régimes provinciaux de santé et d'éducation</p> <p>Inclure</p> <ul style="list-style-type: none"> • Impôt-santé des employeurs de l'Ontario; • Cotisation de l'employeur au «Fond des services de santé du Québec»; • Taxe du Manitoba aux fins de la santé et de l'éducation; • Impôt de Terre-Neuve sur la masse salariale. 	<p>3042</p>

C-2 Entrées de l'activité manufacturière

Veillez exclure: • les matières ou les composants **produits** par cette unité commerciale pour son utilisation à l'interne.

5. Les entrées de l'activité manufacturière sont déclarées (en tant que):

3003 1 Achats 2 Usage 3 Autre (veuillez spécifier): 3004 _____

6. Achats de matières premières et composants	Code des marchandises à l'usage de Statistique Canada	Unité de mesure	Quantité	Coût à cette unité commerciale (\$'000 CAN)
<p>Produits reçus (où il n'y a pas de transfert sur acompte ou changement de propriétaire) pour fins de maturation, mélange et/ou mise en bouteilles ne doivent pas être indiqués à la ligne 6 Section C-2 mais la somme reçue pour ce travail doit être indiquée à la ligne 6 ou 7 section B-1. Produits mûris reçus (achetés ou transférés sur acompte) pour fins de MISE EN BOUTEILLE SEULEMENT (pas de traitement additionnel) devrait être reporté à la ligne 32 section C-5,9 section B-2 et 4 section au besoin</p>				

C-2 Entrées de l'activité manufacturière (suite)

6. Achats de matières premières et composants	Code des marchandises à l'usage de Statistique Canada	Unité de mesure	Quantité	Coût à cette unité commerciale (\$'000 CAN)
<p>Boissons alcooliques achetées ou transférées sur acompte pour fins de maturation - Whisky de seigle (Rye), non-vieillis et rhum, non-vieillis.</p> <p>Boissons alcooliques achetées ou transférées sur acompte pour fins de mélange - whisky de seigle (Rye) et whiskies, autres que de seigle (Rye), vieillis; rhum vieillis; et eaux-de-vie de vin ou de marc de raisin, vieillies.</p> <p>6.001 Crème (sauf crème de lactosérum, teneur en poids de matières grasses excédant 6%)</p>	0401 30 2	Hectolitres	13001	15001
6.002 Raisins frais	0806 1	Tonnes métriques	13002	15002
6.003 Maïs broyé, en flocons et en semoule, de brasserie et de distillerie	1104 23 1	Tonnes métriques	13003	15003
6.004 Seigle broyé, en flocons et en semoule, de brasserie et de distillerie	1104 29 11	Tonnes métriques	13004	15004
6.005 Malt non torréfié	1107 1	Tonnes métriques	13005	15005
6.006 Cônes de houblon, broyés, en poudre ou boulettes; lupuline	1210 2	Tonnes métriques	13006	15006
6.007 Sucres, cristallisés, non en cubes	1701 99 2	Tonnes métriques	13007	15007
6.008 Sirop de glucose (maïs), industriel, non mélangé	1702 30 22	Tonnes métriques	13008	15008
6.009 Glucose et sirop de glucose, contenant en poids à l'état sec de 20% inclus à 50% exclus de fructose (ex. sirop de maïs à haute teneur de fructose 42)	1702 4	Tonnes métriques	13009	15009
6.010 Fructose et sirop de fructose autres que fructose pur, contenant en poids à l'état sec plus de 50% de fructose (ex. sirop de maïs à haute teneur de fructose 55)	1702 6	Tonnes métriques	13010	15010

C-2 Entrées de l'activité manufacturière (suite)				
6. Achats de matières premières et composants	Code des marchandises à l'usage de Statistique Canada	Unité de mesure	Quantité	Coût à cette unité commerciale (\$'000 CAN)
6.011 Sucre inverti	1702 90 00 1	Tonnes base solide	13011	15011
6.012 Saccharose liquide	1702 90 00 2	Tonnes base solide	13012	15012
6.013 Mélasses	1703	Tonnes métriques	13013	15013
6.014 Jus d'orange, concentrés, non congelés	2009 19 5	XXX	XXXXX	15014
6.015 Jus de pamplemousse, concentrés	2009 20 3	XXX	XXXXX	15015
6.016 Jus d'un seul agrume, autre que orange ou pamplemousse, concentré	2009 30 7	XXX	XXXXX	15016
6.017 Jus de raisin, concentrés	2009 60 4	XXX	XXXXX	15017
6.018 Jus de pomme, concentrés, congelés	2009 70 1	XXX	XXXXX	15018
6.019 Jus de pomme, concentrés, non congelés	2009 70 2	Hectolitres	13019	15019
6.020 Jus de pomme, frais	2009 70 9	Hectolitres	13020	15020
6.021 Jus de un seul fruit ou légume, autres que agrumes, ananas, tomate ou pomme, concentrés	2009 80 00 1	XXX	XXXXX	15021
6.022 Levures vivantes	2102 1	Tonnes métriques	13022	15022
6.023 Concentrés pour boissons gazeuses	2106 90 32	XXX	XXXXX	15023
6.024 Essences et extraits aromatisants	2106 90 4	XXX	XXXXX	15024

C-2 Entrées de l'activité manufacturière (suite)

6. Achats de matières premières et composants	Code des marchandises à l'usage de Statistique Canada	Unité de mesure	Quantité	Coût à cette unité commerciale (\$'000 CAN)
6.025 Enrichisseurs, stabilisants et produits semblables pour la qualité des aliments	2106 90 82	XXX	XXXXX	15025
6.026 Neige et eaux potables, autres que eaux minérales et gazéifiées, non sucrées ni aromatisées	2201 90 9	Hectolitres	13026	15026
6.027 Vins de raisins frais sauf vins mousseux (y compris les vins enrichis en alcool) et mûts de raisin, en récipients d'une contenance excédant 2 litres	2204 29	Hectolitres	13027	15027
6.028 Alcool éthylique non dénaturé à l'état pur	2207 1	Litres d'alcool absolu	13028	15028
6.029 Whisky de seigle (Rye), vieillis	2208 30 10 1	Litres d'alcool absolu	13029	15029
6.030 Whisky de seigle (Rye), non vieillis	2208 30 10 2	Litres d'alcool absolu	13030	15030
6.031 Rhum, vieillés	2208 40 00 1	Litres d'alcool absolu	13031	15031
6.032 Eaux-de-vie, liqueurs, spiritueux, autres que de raisin, whiskies, rhum, gin, vodka, liqueurs, rafraîchissantes à base eau- vie	2208 90 9	XXX	XXXXX	15032
6.033 Tabacs non écôtés, jaune clair de Virginie, séchés à l'air chaud	2401 10 1	Tonnes métriques	13033	15033
6.034 Tabacs partiellement ou totalement écôtés, jaune clair de Virginie, séchés à l'air chaud	2401 20 1	Tonnes métriques	13034	15034
6.035 Côtes et miettes de tabac, séchées à l'air chaud	2401 30 1	Tonnes métriques	13035	15035
6.036 Dioxyde de carbone	2811 21	Tonnes métriques	13036	15036

C-2 Entrées de l'activité manufacturière (suite)

6. Achats de matières premières et composants	Code des marchandises à l'usage de Statistique Canada	Unité de mesure	Quantité	Coût à cette unité commerciale (\$'000 CAN)
6.037 Ammoniac anhydre	2814 1	Kilogrammes	13037	15037
6.038 Hydroxyde de sodium (soude caustique); hydroxyde de potassium (potasse caustique); peroxydes de sodium ou de potassium	2815	XXX	XXXXX	15038
6.039 Chlorures, oxychlorures et hydroxychlorures; bromures et oxybromures; iodures et oxyiodures	2827	XXX	XXXXX	15039
6.040 Phosphinates, phosphonates, phosphates et polyphosphates	2835	XXX	XXXXX	15040
6.041 Menthol	2906 11	XXX	XXXXX	15041
6.042 Acide citrique	2918 14	Tonnes métriques	13042	15042
6.043 Aspartame	2924 29 1	Kilogrammes	13043	15043
6.044 Vitamine C et ses dérivés	2936 27	XXX	XXXXX	15044
6.045 Matières colorantes d'origine végétale ou animale et préparations à base de ces matières	3203	XXX	XXXXX	15045
6.046 Encre, incluant à écrire ou à dessiner, autre que l'encre d'imprimerie	3215 9	XXX	XXXXX	15046
6.047 Huiles essentielles d'agrumes	3301 1	XXX	XXXXX	15047
6.048 Produits tensio-actif, produits de lavage et de nettoyage (sauf les détergents pour la lessive), autres que pour la vente de détail	3402 90 9	XXX	XXXXX	15048
6.049 Colles et adhésifs préparés, colle conditionnée pour la vente au détail, d'un poids net n'excédant pas 1kg	3506	XXX	XXXXX	15049

C-2 Entrées de l'activité manufacturière (suite)

6. Achats de matières premières et composants	Code des marchandises à l'usage de Statistique Canada	Unité de mesure	Quantité	Coût à cette unité commerciale (\$'000 CAN)
6.050 Enzymes et enzymes préparées (excluant présure)	3507 9	XXX	XXXXX	15050
6.051 Plastifiants composites pour caoutchouc ou matières plastiques	3812 2	XXX	XXXXX	15051
6.052 Produits résiduaire des industries chimiques ou des industries connexes, non dénommés ni compris ailleurs incluant les émulsifiants et les préparations clarifiantes pour vins et autres boissons fermentées (excluant celles contenant des enzymes)	3824 90 99	XXX	XXXXX	15052
6.053 Carboxyméthylcellulose et ses sels	3912 31	XXX	XXXXX	15053
6.054 Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, non alvéolaires et non renforcées (excluant auto-adhésifs) en polymères de polychlorure de vinyle	3920 4	XXX	XXXXX	15054
6.055 Papier à cigarettes, en rouleaux d'une largeur n'excédant pas 5 cm	4813 2	XXX	XXXXX	15055
6.056 Câbles de filaments artificiels	5502	Kilogrammes	13056	15056

C-2 Entrées de l'activité manufacturière (suite)

6. Achats de matières premières et composants	Code des marchandises à l'usage de Statistique Canada	Unité de mesure	Quantité	Coût à cette unité commerciale (\$'000 CAN)
10057 6.057 Toutes autres matières premières et composants (préciser séparément les produits importants)	11057	12057	13057	15057
				15999

7. Total des achats de matières premières et composants

Recyclage des matières premières et composants

8. Utilisez-vous des matières recyclées ou des déchets comme substituts à des matières premières à cette unité commerciale?

3308 1 Oui 3 Non

9. Si oui, veuillez spécifier lesquels de ces déchets ou de ces matières recyclées sont utilisés comme entrées.

3309 1 Papier/fibre 2 Métal 3 Plastique 4 Verre 5 Autre

Pour information seulement

C-2 Entrées de l'activité manufacturière (suite)		
10. Contenants non consignés et autres matières d'expédition et d'emballage	Code des marchandises à l'usage de Statistique Canada	Coût à cette unité commerciale (\$'000 CAN)
10.001 Les dépenses de bouteilles (portion dépensée de bouteilles d'inventaire et restituables, ex. bris, perte sur remboursement, erreurs d'inventaire, portion dépensée de nouvelles bouteilles, etc.)	000 000 314	35001
Contenants non-restituables achetées et entièrement dépensées (au moment de l'acquisition) durant l'année.		
10.002 Dépenses pour barillets (Portion dépensée de barils et barillets d'inventaire)	000 000 315	35002
10.003 Colles et adhésifs préparés, colle conditionnée pour la vente au détail, d'un poids net n'excédant pas 1kg	3506	35003
10.004 Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en matière plastique, non alvéolaires et non renforcées (excluant auto-adhésifs)	3920	35004
10.005 Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en matière plastique, alvéolaires ou renforcées ou laminées (excluant auto-adhésifs)	3921	35005
10.006 Sacs enduits laminés et expansés, en matières plastiques, autres que le polyéthylène	3923 29 2	35006
10.007 Sacs, sachets et pochettes, incluant les cornets, en matières plastiques, autres que le polyéthylène, excluant aussi pour provisions, refoulés et laminés, monofilaments et en polyoléfines tissées	3923 29 9	35007
10.008 Bonbonnes, bouteilles, flacons et articles similaires en matières plastiques	3923 3	35008
10.009 Capsules à vis, pour bouteilles, en matières plastiques	3923 50 21	35009
10.010 Plateaux, pour la présentation des viandes ou des denrées, en matières plastiques	3923 90 2	35010
10.011 Palettes, palettes-caisses et traîneaux, en bois	4415 20 1	35011
10.012 Ouvrages de tonnellerie (p. ex. futailles, tonneaux, cuves, baquets) et leurs parties, en bois	4416	35012
10.013 Papiers et cartons multicouches, non couchés ni enduits, en rouleaux ou en feuilles	4805 2	35013

C-2 Entrées de l'activité manufacturière (suite)		
10. Contenants non consignés et autres matières d'expédition et d'emballage	Code des marchandises à l'usage de Statistique Canada	Coût à cette unité commerciale (\$'000 CAN)
10.014 Boîtes et caisses en papier ou carton ondulé	4819 1	35014
10.015 Boîtes et cartonnages, pliants, en papier ou carton non ondulé	4819 2	35015
10.016 Boîtes et bidons, contenants d'emballage, papier et carton	4819 50 12	35016
10.017 Boîtes rigides en papier ou carton	4819 50 2	35017
10.018 Étiquettes de tous genres, en papier ou carton, imprimés ou non	4821	35018
10.019 Emballages, papier, coupés aux dimensions	4823 90 95	35019
10.020 Sacs et poches d'emballage, en matière textile	6305	35020
10.021 Bouchons en verre, couvercles et dispositifs de fermetures en verre	7010 2	35021
10.022 Feuilles et bandes minces en aluminium (même imprimées ou fixées sur papier, carton) d'une épaisseur n'excédant pas 0.2 mm	7607	35022
10.023 Boîtes, cannettes en aluminium, pour boissons non alcoolisées	7612 90 13	35023
10.024 Boîtes, cannettes en aluminium, pour la bière	7612 90 14	35024
10.025 Bouchons, capsules, couvercles, bondes filetées, bondons, scellés et autres accessoires d'emballage, en métaux communs	8309	35025

C-2 Entrées de l'activité manufacturière (suite)		
10. Contenants non consignés et autres matières d'expédition et d'emballage	Code des marchandises à l'usage de Statistique Canada	Coût à cette unité commerciale (\$'000 CAN)
30026 10.026 Tous autres contenants et autres matières et fournitures d'emballage (préciser séparément les produits importants)	31026	35026
		35999
11. Total des achats de contenants non consignés et autres matières d'expédition et d'emballage		
		3302
12. Coût des fournitures utilisées pour exploiter, entretenir et réparer les bâtiments et les équipements		
		4046
13. Montant payé à d'autres unités commerciales et à d'autres entrepreneurs pour un travail effectué sur du matériel appartenant à cette unité commerciale (c.-à-d. travail sur commande et de réparation)		
		3310
14. Total des entrées de l'activité manufacturière (somme des montant déclarés aux lignes 7 et 11 à 13)		

Pour information seulement

C-3 Dépenses en énergie et en services publics d'approvisionnement en eau

- Veillez exclure:**
- les dépenses en énergie et en eau qui sont imputées au compte de dépenses de location et de location à bail. Veuillez déclarer ces paiements à la **Section C-4, « Dépenses pour achats de services »**, à la ligne 22, « Frais de location et de location à bail »;
 - toutes les entrées de produits et les charges d'alimentation. Veuillez déclarer ces paiements à la **Section C-2, « Entrées de l'activité manufacturière »**, à la ligne 7, « Total des achats de matières premières et composants ».

	Quantité	\$'000 CAN
15. Dépenses en énergie et en eau:	4079 '000 KWH	4030
15.1 Électricité		4032
15.2 Essence		4072
15.3 Mazout léger (nos 2 et 3)		4073
15.4 Mazout lourd (nos 4, 5 et 6)		4041
15.5 Carburant diesel		4074
15.6 Gaz de pétrole liquéfiés (propane, butane, etc.)		4045
15.7 Gaz naturel		4071
15.8 Charbon		4060
15.9 Toutes les autres formes d'énergie (p. ex. vapeur, oxygène)		4065
Veillez spécifier les articles principaux: 4057		
15.10 Services publics d'approvisionnement en eau		4066
16. Total des dépenses en énergie et en services publics d'approvisionnement en eau (somme de tous les montants déclarés aux Dépenses en énergie et en eau)		4066

17. Si le total des dépenses est de zéro, est-ce parce que le coût du combustible et de l'électricité est inclus dans la location?
4077 1 Oui 3 Non
18. Est-ce que cette unité commerciale a généré de l'énergie utilisée comme substitut à l'énergie achetée (p. ex. chauffage, électricité, vapeur)?
4078 1 Oui 3 Non

C-4 Dépenses pour achats de services

	\$'000 CAN
19. Dépenses pour le transport de marchandises et l'entreposage de biens	4070
20. Frais de poste et de messagerie	4085
21. Frais de téléphone et autres services de télécommunications	4101
22. Frais de location et de location à bail. Inclure les dépenses pour la location de locaux à bureaux ou d'autres biens immobiliers, de véhicules automobiles, d'ordinateurs et de périphériques, d'autres matériel et outillage, et d'autres biens.	4115
23. Achats de services d'entretien et de réparations, y compris les services de conciergerie et de nettoyage. Inclure les matières, les pièces et la main-d'oeuvre. Exclure les frais de gestion immobilière.	4175
24. Paiements versés à un bureau de placement ou à un service de location de personnel (p. ex. rémunération de travailleurs temporaires versée par l'intermédiaire d'une agence ou frais pour services de recherche de personnel)	3080

C-4 Dépenses pour achats de services (suite)

	\$'000 CAN
25. Dépenses en recherche et en développement (sous-traitance)	4251
26. Frais pour tous les autres services professionnels et commerciaux (p. ex. services juridiques et de comptabilité, techniques, de consultation, d'enseignement et de formation)	4315
27. Primes d'assurance (p. ex. responsabilité, véhicules automobiles, bâtiments, équipement) Exclure, s'il y a lieu, les primes payées directement à votre siège social. Veuillez déclarer ce montant à la question 35, « Frais de gestion ou tout autre frais de service versés au siège social et aux autres unités de service d'appoint aux entreprises »	4350
28. Services de publicité	4365
29. Frais de voyage, de repas et d'hébergement	4370
30. Droits et redevances de franchisage	4440
31. Toutes les autres dépenses pour achats de services qui ne sont pas mentionnées ci-dessus (p. ex. frais de gestion immobilière, enlèvement des déchets et des matières dangereuses, frais de services financiers tels que les frais bancaires, les commissions sur les cartes de crédit et de débit) Veuillez déclarer les dépenses en intérêts à la ligne 40, à la section « Total des dépenses ».	4500

C-5 Toutes les autres dépenses d'exploitation

	\$'000 CAN
32. Biens achetés pour la revente (dans le même état qu'au moment de l'achat)	4025
33. Dépenses pour fournitures de bureau	3301
34. Dépenses pour toutes les autres matières, composants et fournitures Exclure les achats facturés au compte d'immobilisations.	3392
35. Frais de gestion ou tout autre frais de service (p. ex. services juridiques, de publicité, primes d'assurance) versés au siège social et aux autres unités de services d'appoint aux entreprises (p. ex. entrepôts, centres de vente, transports routiers)	4555
36. Impôts fonciers et taxes d'affaires, licences et autres permis, incluant les permis de bâtir et les frais de développement	4410
37. Total de l'amortissement sur les actifs de cette unité commerciale et sur les contrats de location-acquisition (si applicable à cette unité commerciale)	4520
38. Toutes les autres dépenses d'exploitation (inclure toutes les dépenses qui ne sont pas mentionnées ailleurs) (p. ex. provision pour créances irrécouvrables, dons et rajustement des stocks) Veuillez déclarer les dépenses en intérêts à la ligne 40, à la section « Total des dépenses ».	4569

Total des dépenses

	\$'000 CAN
39. Total des dépenses d'exploitation (somme des montants déclarés aux lignes 3, 4, 14, 16 et 19 à 38)	4599
40. Autres dépenses (p. ex. les frais d'intérêts tels que les intérêts sur les emprunts, la partie intérêts des paiements hypothécaires et tous les autres frais d'intérêts y compris ceux reliés aux contrats de location-acquisition)	4630
41. Total des dépenses (somme des montants déclarés aux lignes 39 et 40) (ce montant doit correspondre au « Total des dépenses » tel qu'indiqué dans votre État des résultats)	4699

Note: Si vous établissez vous-même la cotisation des taxes de vente provinciales, veuillez cocher ici 3002

D - Stocks

Inscrire la valeur comptable des stocks (c.-à d. le montant inscrit dans les livres comptables)

Veillez inclure • les stocks appartenant à cette unité commerciale et qui sont gardés au Canada ou à l'extérieur du Canada (incluant les stocks gardés dans tout entrepôt, point de vente, en transit ou en consignation).

Veillez exclure • les stocks gardés en consignation pour autrui.

	Valeur du stock d'ouverture \$'000 CAN	Valeur du stock de fermeture \$'000 CAN
1. Matières premières, composants et fournitures	5520	5525
2. Produits en cours de fabrication	5510	5515
3. Produits finis	5500	5505
4. Biens achetés pour la revente (dans le même état qu'au moment de l'achat)	5580	5565
5. Autres stocks (veuillez spécifier): 5556	5557	5558
6. Total des stocks (somme des montants déclarés aux lignes 1 à 5)	5550	5555

7. Utilisez-vous un système de production Juste-à-temps comme stratégie pour réduire les stocks et les coûts?

5559 1 Oui 3 Non

Commandes non remplies

1. Prière de déclarer la valeur des commandes non remplies au dernier jour de votre année fiscale. Veuillez consulter le guide pour plus d'information.

\$'000 CAN

5554

E - Première destination des livraisons

Les données sur la première destination des livraisons serviront à améliorer les renseignements sur les mouvements des biens et des services entre les provinces et vers d'autres pays. Veuillez indiquer la répartition par destination du « Total des sorties de l'activité manufacturière », déclaré à la ligne 8 de la Section B - Revenus. Si les montants en dollars (en milliers de dollars canadiens) ne sont pas disponibles, veuillez déclarer en pourcentage.

Destination	\$'000 CAN	OU	%
1. Terre-Neuve	8600		8400
2. Île-du-Prince-Édouard	8615		8415
3. Nouvelle-Écosse	8605		8405
4. Nouveau-Brunswick	8610		8410
5. Québec	8620		8420
6. Ontario	8625		8425
7. Manitoba	8630		8430
8. Saskatchewan	8635		8435
9. Alberta	8640		8440
10. Colombie-Britannique	8645		8445
11. Yukon	8655		8455
12. Territoires du Nord-Ouest (sans le Nunavut)	8651		8451
13. Nunavut	8652		8452
14. États-Unis	8665		8465
15. Mexique	8670		8470
16. Pays de l'Union européenne ¹	8677		8477
17. Pays de l'Asie-Pacifique ²	8678		8478
18. Tous les autres pays	8676		8476
Total (si vous déclarez en dollars, la somme des lignes 1 à 18 doit correspondre au montant déclaré à la ligne 8 de la Section B - Revenus, « Total des sorties de l'activité manufacturière »)	8680		100%

¹ Autriche, Belgique, Danemark, France, Finlande, Allemagne, Grèce, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal, Espagne, Suède et le Royaume-Uni

² Australie, Brunei, Chine, Hong Kong, Indonésie, Japon, Malaisie, Nouvelle-Zélande, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Philippines, Singapour, Corée du Sud, Taiwan, Thaïlande et Vietman

F - Effectif selon l'emplacement

Veillez compléter selon le cas cette section pour tous les emplacements qui se rattachent à votre unité commerciale. Veillez également indiquer s'il y a lieu, les changements concernant les acquisitions et/ou dispositions d'établissements. Prière de rapporter sur une feuille séparée si vous manquez d'espace.

Les travailleurs de la production manufacturière incluent ceux inscrits sur la liste de paye de cet établissement affectés à:

- la production manufacturière;
- l'installation;
- l'exploitation forestière, d'une mine ou d'une carrière (opérations intégrées, là où il y a lieu);
- la construction pour utilisation à l'interne;
- la fabrication de l'outillage pour utilisation à l'interne.

Les travailleurs de la production non-manufacturière, étant inscrits sur la liste de paye de cet établissement, incluent:

- le personnel de direction, administratif, de vente et de recherche.

Effectif aux emplacements inclus dans ce questionnaire:

Réservé à l'usage de Statistique Canada	Emplacement (numéro et rue, municipalité, province et code postal)	Activité principale	Traitements, salaires, primes commissions, etc. (\$'000 CAN)	Nombre moyen de salariés pendant la période de déclaration
		Manufacturière	6175	6176
		Non-Manufacturière	6177	6178
		Manufacturière	6175	6176
		Non-Manufacturière	6177	6178
		Manufacturière	6175	6176
		Non-Manufacturière	6177	6178
		Manufacturière	6175	6176
		Non-Manufacturière	6177	6178
		Manufacturière	6175	6176
		Non-Manufacturière	6177	6178
TOTAL - tous les emplacements (somme des montants et des nombres déclarés dans cette section)			6181	6000

G - Faits qui ont pu influencer sur votre unité commerciale

Afin de réduire les demandes possibles d'information supplémentaires, veuillez cocher la/les case(s) décrivant le mieux les changements importants de vos activités, par rapport à la période de déclaration précédente.

- | | |
|---|--|
| 1. 9953 <input type="radio"/> Nouveau contrat/perte de contrat | 9958 <input type="radio"/> Grève/lockout |
| 9954 <input type="radio"/> Changements organisationnels | 9959 <input type="radio"/> Mises à pied dues à l'automatisation |
| 9955 <input type="radio"/> Expansion des installations/réduction | 9944 <input type="radio"/> Changements de fournisseur(s) |
| 9945 <input type="radio"/> Changements dans la gamme des produits | 9936 <input type="radio"/> Taux de change |
| 9956 <input type="radio"/> Changements dans le paiement de bonis et/ou de primes de séparation | 9960 <input type="radio"/> Changements de taxes/tarifs |
| 9957 <input type="radio"/> Sous-traitance | 9947 <input type="radio"/> Changements de prix de la main-d'oeuvre ou des matières premières (entrées) |
| 9961 <input type="radio"/> Activité réduite due aux variations météorologiques, à un sinistre ou à un feu | 9946 <input type="radio"/> Changements de prix des biens ou services vendus (sorties) |

2. Veuillez expliquer ou fournir des explications supplémentaires qui pourraient être indispensables à la compréhension des données que vous avez soumises:

9962

9963

9964

H - Commentaires

1. Combien de temps avez-vous mis pour recueillir les données et remplir ce document? (p.ex. 1 heure 30 minutes)

9910	9909
_____ heure(s)	_____ minute(s)

2. Nous vous invitons à nous aider à améliorer notre programme d'enquêtes auprès des entreprises. À cette fin, nous vous serions reconnaissants de nous faire part de vos commentaires sur les points qui suivent ou de vos réflexions en général.

- | | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> • contenu du questionnaire • nouvelles questions d'intérêt pour votre industrie • langage du questionnaire • utilisation de la terminologie propre au domaine des affaires • clarté des questions (p. ex. les définitions, les exemples d'inclusion et d'exclusion, les feuilles de codes, les directives, les guides de réponse) | <ul style="list-style-type: none"> • ordre et enchaînement des questions • date de réception du questionnaire et temps alloué pour y répondre • autres sources de données à utiliser pour simplifier la tâche des répondants • possibilité de déclaration électronique • progiciels de gestion généraux (non exclusifs) utilisés |
|---|---|

99201

99202

99203

99204

99205

Vous avez perdu l'enveloppe-réponse?

Veuillez nous téléphoner au 1 888 881-3666 OU télécopier le questionnaire au 1 888 883-7999

OU

poster le questionnaire à Statistique Canada, Division des opérations et de l'intégration,
120, avenue Parkdale, Ottawa (Ontario) K1A 0T6



Merci de votre collaboration

Les publications de Statistique Canada peuvent être consultées aux bureaux régionaux de Statistique Canada et dans toutes les grandes bibliothèques. Visitez aussi notre site Web à www.statcan.ca